

L'an deux mille onze, le trente et un mars, le conseil municipal de la commune de SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Daniel BOISSERIE, Député-maire.

Nombre de conseillers municipaux :

- en exercice : 29
- présents : 24
- votants : 28

Date de convocation du conseil municipal : 24 mars 2011

PRÉSENTS : M. BOISSERIE. Député-maire, Mme PLAZZI, M. DARY, M. DUBOIS, M. SUDRAT, Mme PRADEAU. Mme L'OFFICIAL, M. GORYL, adjoints au maire.
M. DUPUY, Mme ROY-VEYRI, Mme RABAUD, M. BOISSARD, Mme CHADELAUD, Mme ARNAUD, M. MIALARET, M. LACOMBE, Mme LAPLAUD, M. ROBERT, Mme PAGNON, Mme MEYZIE, M. LAGORCE, M. LAROCHE, M. VERGNOLLE, conseillers municipaux.

ABSENTE : Melle LOULIER

ABSENTS excusés : Melle ARNAUD, M. COUDERT, Mme COLETTE, M. FREMONT.

Melle ARNAUD a donné procuration à M. LAGORCE.
M. COUDERT a donné procuration à Mme MEYZIE.
Mme COLETTE a donné procuration à Mme LAFONT.
M. FREMONT a donné procuration à Mme PLAZZI.

SECRÉTAIRE : Catherine CHADELAUD.

ABATTOIR

Après avis favorable du conseil d'exploitation de l'abattoir réuni le 18 mars 2011, le conseil municipal se prononce sur les dossiers suivants :

1. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2010

Rapporteur : Francis SUDRAT

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion et le compte administratif 2010 de l'abattoir.

2. AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2010

Rapporteur : Annie ARNAUD

Le conseil municipal, à l'unanimité, affecte le résultat d'exploitation de l'exercice 2010 du budget de l'abattoir comme suit :

- couverture du besoin de financement de la section investissement : 72 000 €
(*crédits du compte 1068 du budget primitif 2011*)
- affectation complémentaire « en réserves » : 228 705 €
(*crédits du compte 002 du budget primitif 2011*)

3. ADOPTION DES TARIFS D'ABATTAGE A COMPTER DU 1^{er} AVRIL 2011

Rapporteur : Alain ROBERT

Le conseil municipal, par 26 voix « Pour » et 2 abstentions, fixe les tarifs d'abattage à compter du 1^{er} avril 2011 tels qu'annexés au présent compte-rendu.

4. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2011

Rapporteur : Francis SUDRAT

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le budget primitif 2011 de l'abattoir.

5. PERMANENCE DU WEEK-END

Rapporteur : Annie ARNAUD

Le conseil municipal, à l'unanimité,

☞ autorise la direction de l'abattoir à organiser les permanences du week-end à compter du 15 janvier 2011 comme suit :

- ✓ samedi / matin et soir : relevé des températures des frigos**
- ✓ dimanche / de 10h à 12h et de 17h à 19h : entrée des animaux et relevé des températures des frigos.**

En dehors de ces horaires, les barrières seront fermées.

☞ verse une contrepartie financière de 50 € par demi-journée ou de 100 € pour une journée complète aux 3 salariés qui s'engagent à faire la permanence, à savoir : Messieurs GENESTE, EL OUAFI et IBRAHIM.

6. LOCATION DE L'ATELIER DE DÉCOUPE DE BŒUFS

Rapporteur : Alain ROBERT

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise :

☞ la mise à disposition à la société V.L.S. d'une chambre froide pour en faire un atelier de découpe de bœufs, moyennant une redevance trimestrielle de 750 € à compter du 1^{er} avril 2011. Les charges courantes seront facturées aux mêmes conditions que celles fixées pour l'atelier de découpe « porc » ;

☞ la signature d'une convention de mise à disposition entre la société V.L.S. et la régie municipale de l'abattoir.

COMMUNE

Affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2010

Rapporteur : Maryse PRADEAU

- **Commune :**

Le conseil municipal, à l'unanimité, affecte le résultat d'exploitation de l'exercice 2010 du budget comme suit :

- couverture du besoin de financement de la section d'investissement :
1 406 834,96 € (*crédit du compte 1068 du Budget Primitif 2011*)

- **Assainissement :**

Le conseil municipal, à l'unanimité, affecte la totalité de l'excédent de fonctionnement 2010, à savoir 85 197,69 €, au financement des dépenses d'investissement (*compte 1068 du Budget Primitif 2011*).

Budgets 2011 Commune/Assainissement/Lotissement du Bocage

1. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2011 :

Rapporteur : Mr le Maire

Le conseil municipal, par 25 voix « Pour », 2 abstentions et une opposition, fixe les taux d'imposition 2011 comme suit :

Taxe d'habitation :	14,42 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties :	26,25 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties :	100,90 %

2. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2011 :

Rapporteur : Patrick DARY

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le budget primitif 2011 de la commune.

3. VOTE DU BUDGET ANNEXE 2011 DU SERVICE ASSAINISSEMENT :

Rapporteur : Pierre VERGNOLLE

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le budget annexe 2011 du service assainissement.

4. VOTE DU BUDGET ANNEXE 2011 DU LOTISSEMENT DU BOCAGE 2 :

Rapporteur : André DUBOIS

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le budget annexe 2011 du lotissement du Bocage 2.

AFFAIRES FINANCIÈRES

1. DEMANDES DE SUBVENTIONS :

- Aménagement du parking du Moulinassou

Rapporteur : Jean-Pierre LAROCHE

Le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite toutes les aides financières possibles pour l'aménagement d'un parking au Moulinassou, opération estimée à 101 560,35 € H.T..

- Eclairage public / Chemin du Couchou et Z.A. de Bourdelas

Rapporteur : Raymond BOISSARD

Le conseil municipal, à l'unanimité,
☞ sollicite l'aide financière la plus élevée possible auprès du Syndicat Energies Haute-Vienne pour l'installation de foyers lumineux dans le cadre de l'extension du réseau d'éclairage public à hauteur du chemin du Couchou et de la Zone Artisanale de Bourdelas ;
☞ précise que le programme est estimé à 30 380,81 € H.T..

- Action climat

Rapporteur : Edmond LAGORCE

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'inscrire le projet de rénovation du groupe scolaire Jules-Ferry, estimé à 613 377,93 € H.T., dans l'Action Climat, programme mis en place par l'Etat, la Région et l'ADEME. Il s'agit d'un appel à projets « Rénovation de bâtiments tertiaires économes en énergie » susceptibles d'être subventionnés au vu notamment de critères de performance énergétique et de qualité environnementale.

2. VERSEMENT DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :

Rapporteur : Laurent GORYL

Le conseil municipal, par 27 voix « Pour » et 1 abstention, autorise le versement de subventions aux associations dont la liste est annexée au présent compte-rendu.

3. ASSOCIATION « Tour du Limousin Organisation » / CONVENTION AVEC LA COMMUNE, VILLE-ÉTAPE :

Rapporteur : Michel LACOMBE

Dans le cadre du tour cycliste du Limousin,

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve :

☞ **la signature d'une convention avec l'association « Tour du Limousin Organisation » pour l'organisation de l'étape Lanouaille – Saint-Yrieix le 18 août 2011 ;**

☞ **le versement d'une subvention de 6 000 €.**

4. ADMISSIONS EN NON VALEUR :

Rapporteur : Marcelle MEYZIE

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'admettre en non valeur la somme de 205,30 € correspondant à des frais de cantine, de garderie et de centre aéré.

5. VENTE DE MATERIELS A LA SOCIÉTÉ ARÉVA :

Rapporteur : Jean-Claude DUPUY

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise la vente à la société ARÉVA de divers matériels provenant du site de Marcognac au prix de 130 € la tonne, soit 5 200 €.

MARCHÉS DE TRAVAUX

AMÉNAGEMENT D'UNE MAISON DU PATRIMOINE :

- **Marché de maîtrise d'œuvre**

Rapporteur : Michèle ROY-VEYRI

Suite au lancement d'une consultation,

Le conseil municipal, à l'unanimité,

☞ **attribue le marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'une maison du patrimoine à l'architecte Philippe CUBERTAFOND.**

☞ **précise que :**

➤ **le montant estimatif des travaux s'élève à 437 100 € H.T. ;**

➤ **la mission comprend :**

- **la mission préalable de diagnostic ;**

- **la mission de base sans esquisse mais avec EXE Structures et Fluides.**

URBANISME

ACQUISITION D'UNE PARCELLE A TITRE GRATUIT SISE 23, RUE DES BARRIS

Rapporteur : Catherine L'OFFICIAL

Il est rappelé à l'assemblée que la commune s'est substituée à la SCI MJP, gérée par Monsieur et Madame Jean-Pierre MAURY, lors de l'opération de démolition de leur immeuble en péril situé 23, rue des Barris.

Le conseil municipal, à l'unanimité,

☞ **autorise l'acquisition de la parcelle cadastrée section AP numéro 136, d'une surface de 133 m² ;**

☞ **désigne Maître DELCROIX, notaire à Saint-Yrieix, pour la rédaction de l'acte ;**

☞ **donne toutes autorisations nécessaires aux fins envisagées à Monsieur le Maire ou son représentant pour ce dossier.**

CONVENTIONS ET AFFAIRES DIVERSES

1. CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN ANIMATEUR SPORTIF DE L'ASSOCIATION « Espérance arédienne » AUPRÈS DE LA COMMUNE :

Rapporteur : Monique PLAZZI

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise :

- ☞ la signature d'une convention avec l'association Espérance arédienne pour la mise à disposition d'un animateur sportif auprès de la commune du 11 juillet au 12 août prochains. En collaboration avec le service municipal Jeunesse et Sports, il assurerait des fonctions d'animation et d'initiation aux sports auprès du public ;
- ☞ le versement de la somme de 1 230 € à ladite association pour la durée de la mise à disposition.

2. DÉCISIONS MUNICIPALES PRISES PAR LE MAIRE EN VERTU DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES :

Rapporteur : Mr le Maire

3. MODIFICATION DE LA PARTICIPATION POUR RACCORDEMENT A L'ÉGOUT :

Rapporteur : Arlette LAFONT

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'appliquer la Participation pour Raccordement à l'Égout, d'un montant forfaitaire de 1 200 €, à toutes les constructions générant des besoins en assainissement et raccordables au réseau public.

La séance est levée à 19h45.

* * * * *

TARIFS D'ABATTAGE A COMPTER DU 1^{er} AVRIL 2011

	De 0 à 200 Kg	De 200 à 400 Kg	De 400 à 1 tonne	De 1 à 5 tonnes	De 5 à 15 tonnes	De 15 à 20 tonnes	De 20 à 40 tonnes	De 40 à 150 tonnes	De 150 tonnes à plus	Taxe abattages	Fixe particulier	Salage (1 à 200)	Salage (201 et plus)	Abattage rituel	Urgence	Test ESB	Triperie
Unité	€/Kg										€/tête						
BISONS	0,3773	0,3773	0,3773	0,3419	0,3419	0,3419	0,3419	0,3419	0,3419	0,0150	30				100	7	
BOVINS	0,3551	0,3551	0,3551	0,3008	0,3008	0,3008	0,2891	0,2513	0,2513	0,0670	30	3,700	2,770	15	100	7	2,716
CAPRINS	0,5165	0,5044	0,5044	0,5044	0,5044	0,5044	0,5044	0,5044	0,5044	0,0630	5	0,994	0,994		30		
JB/GENISSES	0,3294	0,3294	0,2436	0,2436	0,2436	0,2436	0,2436	0,2197	0,2129	0,0150	30	3,700	2,770	15	100		2,716
OVINS	0,4612	0,4392	0,4392	0,4392	0,4197	0,4197	0,3150	0,3150	0,3150	0,0630	5	0,979	0,979		30		0,501
PORCELETS	0,8089	0,7563	0,7563	0,7563	0,7563	0,7563	0,7563	0,7563	0,7563		10				15		
PORCINS	0,2691	0,2297	0,2297	0,2055	0,2055	0,2043	0,2043	0,2043	0,2043		15				50		1,725
VEAUX	0,3803	0,3519	0,3519	0,3519	0,3088	0,3088	0,2626	0,2626	0,2626	0,0150	25	2,086			75		3,681
PORCS EXPORT	0,1212	0,1212	0,1212	0,1212	0,1212	0,1212	0,1212	0,1212	0,1212								1,725
BOVINS EXPORT	0,3294	0,3294	0,2436	0,2436	0,2436	0,2436	0,2436	0,2197	0,2129	0,0670	30	3,700	2,770	15	100		2,716
Jeton de lavage	€/unité	2,5															
Dévertébrage	€/Kg	0,33															
Fente ovins	€/unité	2,5															
Tarif bascule	€/pesée	3															

ASSOCIATIONS	VOTE 2011
ACCA /ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREEE	870,00 €
ADRAGP/Ass. Pour le développement des recherches et de l'Animation en Gériatrie et en Géronto-Psychiatrie	300,00 €
AMICALE BOULISTE ARFEUILLE	380,00 €
AMICALE DU PERSONNEL DES SERVICES MUNICIPAUX	2 100,00 €
ANCIENS EXPL. AGRICOLES DU CANTON DE ST YRIEIX	110,00 €
ARGONAUTES PRODUCTIONS (nouvelle association)	300,00 €
ASSOCIATION DE L'ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE	450,00 €
ASTIRA/ ASSOCIATION SPORTIVE DES TIREURS AREDIENS	300,00 €
ATHLETIC CLUB AREDIEN	3 300,00 €
ATTANE BADMINTON CLUB	550,00 €
AU FIL DE ST YRIEIX	70,00 €
AVEC L'UKRAINE	150,00 €
BOULE AREDIENNE	380,00 €
CENTRE DES LIVRES D'ARTISTES	31 000,00 €
CLUB AREDIEN DE LUTTE	1 472,00 €
CLUB AREDIEN DES SENIORS	2 000,00 €
COMITE DE JUMELAGE LA WANTZENAU	22 800,00 €
COMITE DE JUMELAGE BAD WINDSHEIM	600,00 €
COMITE DES MARCHES PRIMES AU GRAS	1 500,00 €
COMITE ORGANISATION CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PETANQUE UFOLEP	3 000,00 €
COOPERATIVE ECOLE MATERNELLE J.FERRY	550,00 €
COOPERATIVE ECOLE ELEMENTAIRE J.FERRY	550,00 €
COOPERATIVE ECOLE ELEMENTAIRE RAVEL	550,00 €
	Subv. Classe découverte
	3 050,00 €
COOPERATIVE ECOLE MATERNELLE RAVEL	550,00 €
COUNTRY SPIRIT	300,00 €
CTPA /CERCLE DES TIREURS DU PAYS AREDIEN	300,00 €
CROIX ROUGE	1 100,00 €
DESTRAQUES ASSOCIATION	1 000,00 €
ECOLE JEANNE D'ARC	200 € / élèves
ENSEMBLE VOCAL	1 300,00 €
ESPERANCE AREDIENNE TENNIS DE TABLE	3 800,00 €
ESQUISSE	380,00 €
FAMILLES RURALES 2 - L'ARBRE DE VIE	3 000,00 €
FESTIVAL MUSICAL DE SAINT YRIEIX	13 500,00 €
FNACA ST YRIEIX /FEDE. NAT. ANCIENS COMBATTANTS D'ALGERIE.	380,00 €
FNATH /FEDE. NAT. ACCIDENTES DU TRAVAIL ET DES HANDICAPES.	700,00 €
FOOTBALL CLUB ST YRIEIX	8 500,00 €
LA GAULE AREDIENNE	300,00 €
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	350,00 €
HALTEROPHILIE MUSCULATION	450,00 €
HANDBALL CLUB ST YRIEIX	4 100,00 €
JUDO CLUB	3 400,00 €
KA DANCE	300,00 €
LA VEILLEE	300,00 €
LES AMIS DES FLEURS	150,00 €

ASSOCIATIONS	VOTE 2011
LOUS BOUERADOURS	1 250,00 €
MARCOGNAC	1 000,00 €
MELISCENES	1 425,00 €
MODEL CLUB AREDIEN	800,00 €
PARENTS D'ELEVES /ECOLES PRIMAIRES ET MATERNELLES FCPE	300,00 €
PYRAMIDE AREDIENNE	300,00 €
RESPIR	2 660,00 €
RUGBY ST YRIEIX	35 120,00 €
RALLYE SAINT HUBERT AREDIEN	600,00 €
SALON INTERNATIONAL DE L'AQUARELLE	2 000,00 €
AR&DIENS - SALON DES METIERS D'ART	1 500,00 €
SECOURS CATHOLIQUE	1 100,00 €
SECOURS POPULAIRE	1 100,00 €
SOCIETE HISTORIQUE ET REGIONALISTE (LEMOUZI)	45,00 €
UNION MUSICALE	1 300,00 €
VELO CLUB AREDIEN	3 420,00 €
TENNIS CLUB DE SAINT YRIEIX	3 100,00 €
TOUT'EN ART	220,00 €
UFC QUE CHOISIR	400,00 €
TOTAL	180 143,00 €